

1987, chapitre 33  
**LOI MODIFIANT LA LOI SUR L'ACCÈS  
AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR  
LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

---

**Projet de loi 55**

présenté par M. Richard D. French, ministre des Communications

Présenté le 16 juin 1987

Principe adopté le 16 juin 1987

Adopté le 16 juin 1987

**Sanctionné le 18 juin 1987**

---

**Entrée en vigueur: le 18 juin 1987**

---

**Loi modifiée:**

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels  
(L.R.Q., chapitre A-2.1)







## CHAPITRE 33

### Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

[Sanctionnée le 18 juin 1987]

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

c. A-2.1.  
a. 169,  
mod.

**1.** L'article 169 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1) est modifié par le remplacement, dans la dernière ligne du premier alinéa, de la date du «30 juin 1987» par celle-ci: «31 décembre 1987».

Entrée en  
vigueur

**2.** La présente loi entre en vigueur le 18 juin 1987.